



Département de l'Ain

ébullitions

canard ain-pertinent

n° 155 - novembre 2018

« Nous voulons des coquelicots » :

L'appel contre les pesticides lancé dans « Charlie Hebdo »

Une centaine de personnalités – scientifiques, artistes, militants, même l'Église catholique – réclament l'interdiction immédiate de tous les pesticides de synthèse.

C'est peut-être la première fois qu'un prêtre de l'Église catholique s'associe à un texte publié par Charlie Hebdo. L'hebdomadaire satirique a rendu public, mercredi 12 septembre, un appel demandant l'interdiction immédiate de tous les pesticides de synthèse, soutenu par diverses personnalités, dont Marc Stenger... l'évêque de Troyes. Intitulé « *Nous voulons des coquelicots* » et lancé par le chroniqueur Fabrice Nicolino, rescapé de l'attentat du 7 janvier 2015, l'appel se veut non partisan et entend initier « *un grand mouvement en faveur de la vie* », selon M. Nicolino. « *Ce n'est ni l'appel de Charlie ni le mien, dit-il. C'est un appel lancé par des humains à d'autres humains.* »

L'appel, un texte accessible à tous les citoyens

Au moment de sa publication, poursuit le chroniqueur, « *le texte est signé par cent personnes qui ne sont pas particulièrement connues ou médiatiques, mais qui sont le reflet de la société française* ». Le texte est néanmoins, d'ores et déjà, endossé par des associations, des personnalités scientifiques ou du monde médical, ou encore issues de l'univers du spectacle. M. Nicolino cite notamment Greenpeace, la Fondation GoodPlanet de Yann Arthus-Bertrand, la fédération d'associations France Nature Environnement, l'animateur Laurent Baffie, la chanteuse Emily Loizeau, le docteur Pierre-Michel Périnaud, président de l'association Alerte des médecins sur les pesticides (ALMP), forte de 1 200 membres, Didier Robiliard, le président de l'association France-Parkinson, ou encore le sénateur Joël Labbé (EELV).

« Nous ne reconnaissons plus notre pays »

« *Il y a des gens de gauche, mais aussi des personnalités proches de la droite catholique, résume M. Nicolino. Ce n'est pas un nouvel appel à destination de la galaxie écolo. Il doit pouvoir être signé par toute personne qui ne veut pas vivre dans un monde où les gens sont de plus en plus malades, dans un monde sans oiseaux, sans insectes, sans coquelicots...* "Le texte en lui-même est très bref « *Nous ne reconnaissons plus notre pays ; la nature y est défigurée* », y lit-on. « *Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans, la moitié des papillons en vingt ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards. Les grenouilles et les sauterelles sont comme évanouies ; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde !* »

Des centaines de molécules, des milliers de formulations

Le caractère radical de l'exigence portée par l'appel – l'interdiction des centaines de produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse – n'a pas dissuadé le docteur Pierre-Michel Périnaud d'y apposer sa signature. « *Il y a quelques années, je n'aurais pas adhéré à une telle demande, et j'aurais opposé une méthode plus pragmatique consistant à examiner les produits un par un, confie-t-il. Mais ce que l'on constate à mesure que les connaissances avancent, c'est que ce système d'évaluation, promu et imposé par l'industrie, et qui raisonne substance active par substance active, ne permet pas d'évaluer les risques réels.*

(suite page 2)

Floriot en difficulté économique

ou

« *La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf* »

L'entreprise Floriot est née à Bourg en Bresse en 1944. De locale elle a pris une dimension régionale. Non content de ça, le PDG du groupe, unique actionnaire veut attaquer le marché parisien de la construction. En 2017, il rachète une entreprise des Yvelines en faillite, sans en avoir mesuré toutes les conséquences : reprise de plus de personnel que prévu, perte de plusieurs chantiers, besoin supplémentaire de trésorerie... À ces difficultés externes s'ajoutent des pertes d'exploitation de l'entreprise. Le PDG voit grand, il est mandataire d'une vingtaine de sociétés et se voit déjà dans le top 25 des entreprises françaises de la construction. Mais voilà, Floriot, ce fleuron régional, cette fierté de Bourg en Bresse qui avait construit Ekinox est en redressement judiciaire auprès du tribunal de commerce de Lyon. Les images ne manquent pas pour décrire ce type de situation. Il y a par exemple « *Mieux vaut un petit chez soi qu'un grand chez les autres* ». Moi, j'ai choisi la célèbre fable de La Fontaine « *La grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf* ».

Charles Vieudrin




APAJH
Fédération

Croc Blanc

L'APAJH et le cinéaste proposent « Ciné-ma différence », samedi 15 décembre à 14 h 30 au cinéma La Grenette de Bourg en Bresse. Film d'animation à partir de 6 ans. Une belle occasion de rencontre entre un public valide et handicapé.

Nous voulons des coquelicots

Appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse

Les pesticides sont des poisons qui détruisent tout ce qui est vivant. Ils sont dans l'eau de pluie, dans la rosée du matin, dans le nectar des fleurs et l'estomac des abeilles, dans le cordon ombilical des nouveau-nés, dans le nid des oiseaux, dans le lait des mères, dans les pommes et les cerises. Les pesticides sont une tragédie pour la santé. Ils provoquent des cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des infertilités, des malformations à la naissance. L'exposition aux pesticides est sous-estimée par un système devenu fou, qui a choisi la fuite en avant. Quand un pesticide est interdit, dix autres prennent sa place. Il y en a des milliers.

Nous ne reconnaissons plus notre pays. La nature y est défigurée. Le tiers des oiseaux ont disparu en quinze ans; la moitié des papillons en vingt ans; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards; les grenouilles et les sauterelles semblent comme évanouies; les fleurs sauvages deviennent rares. Ce monde qui s'efface est le nôtre et chaque couleur qui succombe, chaque lumière qui s'éteint est une douleur définitive. Rendez-nous nos coquelicots ! Rendez-nous la beauté du monde !

Non, nous ne voulons plus. À aucun prix. Nous exigeons protection. Nous exigeons de nos gouvernants l'interdiction de tous les pesticides de synthèse en France. Assez de discours, des actes.

Un tsunami est annoncé...

Quand aura-t-il lieu ?

L'affaire Benalla, les démissions de Nicolas Hulot et de Gérard Collomb sont les 3 premières tempêtes qui ont beaucoup ébranlé Emmanuel MACRON et son gouvernement.

1er mai, il y a donc déjà plus de 6 mois, le tabassage de Georgios D. et Chloé P. par A. Benalla et V. Crasse est le 1er tremblement qui ébranle non seulement le Président et son gouvernement mais aussi la France toute entière.

Le 28 Août, c'est Nicolas Hulot, n°3 du Gouvernement, qui après avoir sans doute pris connaissance d'Ebullitions n°152 et 153 de mai-juin dernier, annonce sa démission sans en avoir averti ni E. Macron ni E. Philippe.

Le 1er octobre, c'est au tour de Gérard Collomb de présenter sa démission à E. Macron qui la refuse, il réaffirme pourtant son intention de démissionner le même jour puis le lendemain, ce qui contraint le Président à entériner son départ. Ce dernier charge le 1er Ministre, E. Philippe d'assurer l'intérim avant le prochain remaniement. Celui-ci n'a lieu que le **16 octobre 2018**. Repoussé à plusieurs reprises, il est marqué par un refus d'un nombre important de personnalités d'intégrer le Gouvernement.

La tempête se poursuit le **11 novembre** dernier avec « l'affaire PÉTAIN » et depuis le **17 novembre** avec « les manifs des Gilets jaunes ».

Oui le tsunami approche...mais quand aura t-il lieu?...à suivre...

Jean-Luc MAURIER

Colibris 01 Bresse

La prochaine réunion publique du Groupe Local Colibris 01 Bresse aura lieu jeudi 13 décembre à 19 h au Centre Social Amédée Mercier, au 57 de l'avenue du même nom.

« Le sport créateur de lien » sera le thème de la soirée avec le club de foot Bourg Sud et le collectif de poésie Voix mêlées. Repas partagé à 21 heures. Apporter ce que vous voulez, n'oubliez pas votre assiette, votre verre et vos couverts. Entrée libre, libre participation aux frais.

Contact : bresse@colibris-lemouvement.org - Web : colibris-wiki.org/colibris01bresse



« Nous voulons des coquelicots » : suite de la page 1

Il faudrait un demi-siècle pour réformer ce système, qui ne contrôle plus rien. Poser d'emblée la sortie des pesticides de synthèse permet de se placer dans un autre cadre d'action. Les premiers signataires entendent faire vivre l'appel pendant plusieurs mois et se fixent comme objectif de rassembler cinq millions de signatures en deux ans

Pour en savoir plus

Un site internet avec une pétition en ligne : <https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>
Le livre de Fabrice Nicolino de Charlie Hebdo et François Veillerette, directeur de Générations Futures (Nous voulons des coquelicots, 126 p., 8 €).
Charlie Hebdo du 12 septembre entièrement consacré au sujet.

D'après www.lemonde.fr; par Stéphane Foucart
Les intertitres sont d'Ebullitions



A Bourg en Bresse

Rassemblement tous les premiers vendredi du mois à 18 h 30 place de la Comédie.

Prochains rassemblements, vendredi 7 décembre (devant le restaurant L'entracte). Nous déciderons ensemble des actions locales pour lutter contre l'invasion des pesticides.

Et puis vendredi 4 janvier.

Pour rappel, de 18 h à 18 h 30, rassemblement pour la Palestine devant l'hôtel de ville à l'appel de l'AFPS.

Polémique autour de la personnalité de Pierre Rabhi et de l'action des Colibris

« Notre ambition : mieux articuler les changements individuels et collectifs »

Par Mathieu LABONNE, directeur de l'association Colibris

Depuis quelques semaines, Pierre Rabhi a été l'objet d'attaques répétées d'un journaliste, Jean-Baptiste Malet. Au-delà des critiques contre l'homme que nous respectons et soutenons, certaines attaques nous touchent directement à Colibris, mouvement citoyen qui a été inspiré par Pierre. Certaines critiques concernent la posture politique de Colibris. À leur racine, on observe une dualité systématique entre action individuelle et action collective. Pour M. Malet, encourager et soutenir les personnes à « faire leur part » empêcherait de remettre en question le système économique et social et, également, prolongerait la vie du capitalisme. Ses propos montrent sa méconnaissance de la posture et des actions de l'association Colibris et ils sont à minima mensongers, éventuellement dangereux.

Pour nous, la transformation de nos modes de vie est nécessaire. Les grands enjeux de notre époque, notamment la question écologique et la nécessaire justice sociale à l'échelle planétaire, ne seront pas résolus sans changer notre alimentation, notre logement, notre façon de nous déplacer, de partager, de travailler.... Il ne s'agit pas d'une posture idéologique, mais avant tout d'une lecture des données techniques et scientifiques sur le sujet.

« Croire que les enjeux actuels auront des réponses sans changement de notre mode de vie est irrationnel »

Certes, des changements d'infrastructures et de fonctionnement collectif sont indispensables, mais force est de constater que nos modes de vie doivent également profondément changer. Colibris a toujours favorisé l'action collective, exploré de nouveaux modes de gouvernance et de faire-ensemble, accompagné les projets citoyens collectifs comme les oasis (habitats participatifs), les circuits courts alimentaires, les monnaies locales... Ces actions

participent de la nécessaire transformation de nos territoires et nos environnements de vie. Colibris a également mis au cœur de ses thématiques la question démocratique. Nous sortons justement en ce moment une formation en ligne, ou MOOC, autour de la question « Quelle démocratie pour demain ? » pour inviter un maximum de citoyens à penser leur participation à la vie de la cité. Nous estimons que l'action politique peut prendre des formes différentes et complémentaires. Nous sommes attachés à penser le « ET » et non seulement le « OU ». Que ce soit dans la vie politique institutionnelle, que ce soit dans des actes de résistance ou de désobéissance civile, ou encore dans l'éducation populaire et l'empowerment(1) des citoyens, il existe de nombreuses façons de participer. Colibris n'est pas un parti, car nous ne nous retrouvons pas, comme des millions de citoyens, dans le jeu biaisé du système représentatif actuel, bien peu démocratique. Colibris n'est, bien souvent, pas non plus sur des actions de plaidoyer ou pour dévoiler des injustices. Pour autant nous savons que ces actions ont leur raison d'être et participent d'un changement systémique, mais aussi que d'autres structures le font très bien.

« Colibris est un mouvement d'émancipation individuelle et collective qui accompagne celles et ceux qui veulent « faire leur part ».

Cette posture n'est pas contradictoire avec d'autres moyens d'action, au contraire. Nous croyons en parallèle à la valeur de la cohérence et la puissance de l'exemple. À ce titre, ces transitions individuelles ou collectives que nous accompagnons sont des modèles, des prototypes et des catalyseurs de changement plus politiques. Nous croyons à la force de l'expérimentation et de la démonstration. Ainsi l'action locale peut être le terreau sur lequel germera le changement plus large que nous appelons de nos vœux. Au-delà de ces mauvaises interprétations de notre posture, il convient aussi de préciser notre éthique et nos valeurs. La légende du colibri, qui a donné son nom à notre mouvement, est le support de certaines critiques de M. Malet. Nous tenons à rappeler qu'elle n'est qu'une histoire, mais qu'elle inspire des dizaines

de milliers de citoyens à agir. Elle ne prétend pas que faire sa part éteindra l'incendie. Beaucoup y trouvent cependant une énergie à contribuer positivement. On peut spéculer sur la suite de la légende ou sur son interprétation. Pour nous en tout cas, elle vise surtout à éveiller la mobilisation collective et à combattre le découragement. Et nous croyons que les petits ruisseaux font les grandes rivières, que les colibris qui s'activent pour éteindre l'incendie participent à mobiliser les autres habitants de la forêt. Nous pouvons tous agir sans attendre que le système ait déjà changé. De plus, nous pensons qu'il s'agit non seulement de « sauver le monde », mais surtout d'agir de façon juste. Ce n'est pas la seule réaction au système actuel défaillant qui mobilise notre énergie

« Notre ambition : mieux articuler les changements individuels et collectifs »

Nous pouvons tous contribuer à inventer un autre monde. Il est crucial de donner à chacun et chacune à la fois cette confiance, mais aussi d'accompagner la capacité à agir. Soutenir que l'action individuelle ne sert à rien est dangereux, car cela revient à prendre le modèle capitaliste moribond comme une fatalité, ce qui facilite en définitive le succès des extrémismes.

Les nécessaires changements demandent de revisiter les grilles de lecture du XXème siècle. Par exemple, on ne peut limiter notre lecture de la situation au simple prisme de la lutte des classes. Et ceci sans nier à la fois que les inégalités sont l'un des éléments à l'origine des crises actuelles, mais aussi que les plus démunis et fragiles sont les premières victimes de ces crises globales. Pour nous, le changement nécessaire est en premier lieu une profonde transformation de notre regard sur le monde et sur notre place dans celui-ci. Il passe par un véritable changement de paradigme qui demande de revisiter les logiques politiques du XXème siècle. Loin des idéologies et du prêt-à-penser, il convient de construire une société de la diversité, valeur cardinale du mouvement Colibris, et d'explorer une révolution politique qui dépasse le manichéisme tout en ne niant pas les responsabilités de chacun.

(suite page suivante)

Migrations

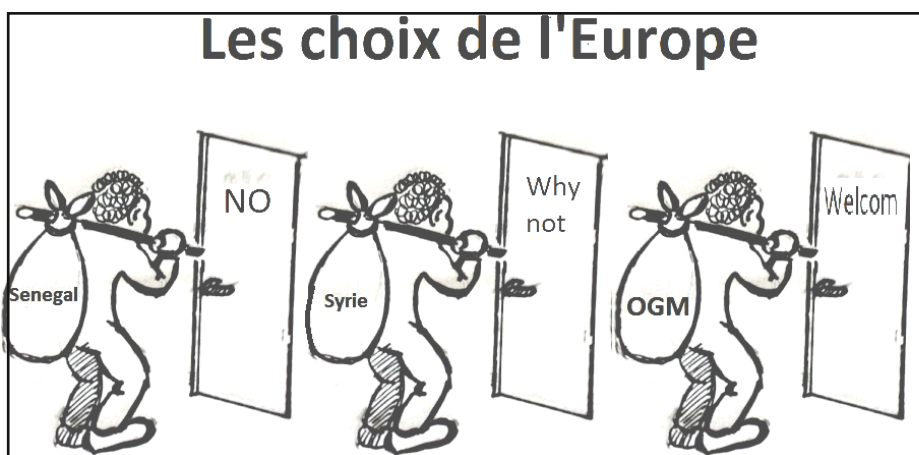
Peut-on opposer migrants économiques et demandeurs d'asile ?

« Les réfugiés doivent être accueillis plus rapidement et les migrants économiques reconduits, pour empêcher qu'à terme le droit d'asile soit remis en cause », avait déclaré le ministre de l'intérieur Gérard Collomb avant son départ. Plusieurs associations, dont Amnesty international, remettent en cause la distinction entre ces deux catégories de migrants. Peut-on opposer migrants économiques et demandeurs d'asile ? La réponse de Jean-François Dubost, juriste et responsable du programme Protection des populations à Amnesty International France.

Il y a un seul cas où il est facile de faire une distinction entre migrants économiques et réfugiés, c'est dans les situations de guerre. Il est flagrant que les personnes syriennes, érythréennes, ou originaires du Soudan ont besoin d'être protégées dans le cadre du droit d'asile et de bénéficier ainsi du statut de réfugié. En revanche, il est complètement faux de dire, comme on a pu l'entendre ces dernières années, que tous ceux qui ne viennent pas de pays en guerre sont des migrants économiques. La distinction n'est pas aussi simple. Même dans un État a priori sûr, si la personne migrante a subi des persécutions à titre personnel, elle a droit au statut de réfugié. Prenons l'exemple d'une personne qui vient du Sénégal et qui y est persécutée pour son

homosexualité. Certes, le Sénégal n'est pas un pays en guerre. Pourtant, ce migrant est légitime à être reconnu réfugié en France. Le plus grand danger serait donc de faire du tri par nationalité, ce ne serait pas pertinent.

personnes dont les droits économiques et sociaux ont été atteints, qui ont subi par exemple l'absence d'accès aux soins, à l'alimentation ou à l'eau courante. De prime abord, on pourrait considérer que leur situation n'entre pas dans le cadre du statut de réfugié et qu'elle relève de ce



Difficile de faire des catégories

Par ailleurs, il est impossible de distinguer un seul motif de migration quand, dans la réalité, ces motivations sont souvent multiples. Aujourd'hui, certaines personnes partent de leur pays pour le double motif du non-respect de leurs droits et des problèmes économiques. Si certaines partent uniquement pour des motifs économiques, il est possible qu'à leur arrivée en France, la situation de leur pays ait changé et empêche leur retour. Il est donc difficile de faire des catégories qui sont valables une fois pour toutes et qui fonctionnent pour un nombre important de personnes.

Des causes multiples

Enfin, il faut souligner la complexité de certaines situations. C'est le cas des

que la politique appelle « la migration économique ». Mais certaines sont en fait délaissées par les pouvoirs centraux de leurs pays en raison de leur origine ou de leur opinion politique. Si les faits sont établis, ces personnes pourraient donc être protégées et considérées comme réfugiées. Cela peut être le cas pour les Roms venus du Kosovo, visés par une politique étatique discriminante. La question des migrations est donc complexe et n'est pas compatible avec l'approche binaire qui distingue migrants économiques et réfugiés. Surtout si cette approche vise à opposer les uns aux autres, alors même que tous ont des droits reconnus et devant être protégés.

Recueilli par Mégane De Amorim ,
le 07/08/2017
(Journal du dimanche)

Colibris : « Notre ambition : mieux articuler les changements individuels et collectifs » (suite de la page 3)

Nous avons choisi cette posture pour aborder concrètement les enjeux écologiques, sociaux, démocratiques et sociétaux. Elle fait ses preuves tous les jours dans la créativité extraordinaire de la société civile. Cette posture invite à nous mobiliser tous, quelle que soit la taille de notre action. Sans oublier d'interpeller et d'entraîner les responsables politiques et économiques.

Ainsi, nous œuvrons à mieux articuler les changements individuels et collectifs, à potentialiser l'action des différents acteurs et réseaux dans les territoires afin de les rendre plus puissants. Notre proposition est de cesser enfin les clivages inutiles, et de coopérer pour changer.

(1) L'empowerment¹, ou autonomisation^{2,3,4}, est l'octroi de davantage de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques auxquelles ils sont confrontés.

Ébullitions - journal mensuel
n°155 – Novembre 2018

- Prix au n° : 1,5 €
- Abonnement un an, 10 n° : 15 €
- Six mois : 7,50 €

(chèques libellés au nom de : Association ébullitions)

Adresse : Maison de la Vie Associative,
2 boulevard Irène Joliot-Curie, CS 70270
01006 BOURG-en-BRESSE, cedex.

Contact et envoi des textes : 06 63 30 81 01
ebullitions01@gmail.com

Ce N°155 a été tiré à 400 ex

Né au sein du Forum départemental des listes citoyennes, le collectif de réalisation et d'animation créé avec Jean-Pierre COTTON est composé actuellement de Patrick PERRET, Jean Luc MAURIER, Charles VIEUDRIN, Bruno CALATAYUD, Bernard MERCIER et Hubert

Le prix de la démocratie

De Julia Cagé chez Fayard

Par une étude statistique sur le financement des campagnes électorales, Julia Cagé démontre que les riches contribuent davantage que les pauvres au financement des partis et des campagnes électorales.

« Quand je mets mon bulletin dans l'urne, ça me coûte 32 € en tant que contribuable. Abstention ou vote populiste, il y a une crise de la démocratie représentative et rien pour la remplacer ».

Elle démontre la confiscation de la démocratie par les forces de l'argent, que ce soit en achetant des médias, en finançant des fondations ou des sin tank.

Une défiscalisation qui profite aux plus riches

Une partie importante du financement privé des partis provient des dons défiscalisés (jusqu'à 7 500 € à un parti politique avec une réduction d'impôt de 66 %). Alors que la moitié des

contribuables français ne paient pas d'impôts.

Elle apporte la preuve que plus on met de l'argent, plus on gagne les élections. Les riches font plutôt gagner les partis libéraux qui prennent des mesures qui leurs sont favorables.

Les élus communistes reversent en moyenne la moitié de leurs indemnités au parti, alors que Les Républicains reversent 1.2 % de leurs indemnités !

En France, 10 % des français les plus riches contribuent à raison de 53 % au financement des partis.

Pour qu'un parti politique puisse fonctionner, il faut qu'il gagne les élections pour accéder au financement public. Mais alors comment gagner les élections sans financement public. Nous en avons eu la démonstration avec Macron, il est allé chercher l'argent en partie chez les riches, le reste en empruntant en attendant la manne

Ligue des Droits de l'Homme

Le devoir de dénoncer

La section de Bourg en Bresse de la LDH s'est reconstruite, voici 5 sujets qui peuvent interpeller ses membres et au-delà.

1° PRISON pour cause de solidarité, sept de nos camarades ayant commis le « délit » de solidarité et de fraternité avec des migrants, ont été jugés et condamnés. Le 8 novembre 2018, le procureur de GAP a requis douze mois, dont quatre fermes, contre deux prévenus et six mois avec sursis contre cinq autres, dépourvus de casier judiciaire. Devenu un symbole dans un département des Hautes-Alpes où les réfugiés affluent depuis l'an dernier, ce procès a attiré de nombreux partisans de la cause des migrants : la police a compté un total de 850 personnes dans la journée devant le tribunal. Quel sera notre réponse ?

2 62% de HAUSSE

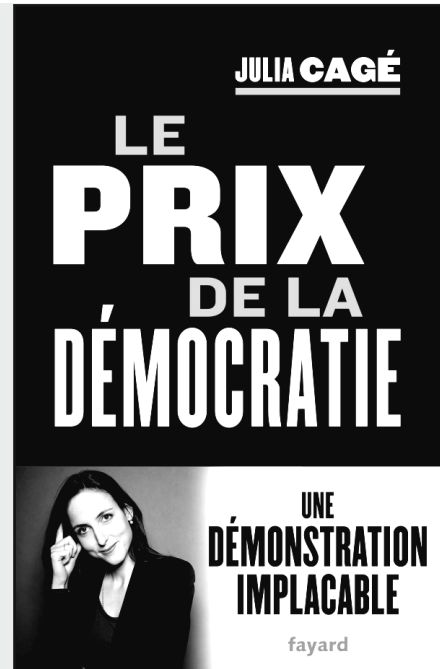
Ces dernières semaines, radio et télévision, ont inondé les ondes sur le fait que les actes antisémites avaient augmenté de 62 % Nous ne pouvons que regretter et condamner. Mais, sans oublier que les actes anti migrants ont

sans doute augmenté à la même vitesse. On n'en parle pas. Pas plus que de l'augmentation des actes et attitudes Islamophobes, anti manif, anti syndicats etc... Peut-être pourrions-nous, aussi, ouvrir le débat sur la croissance des mesures ineptes qui en sont la cause ?

3° 11 Novembre 1918.

Célébration du centenaire de l'Armistice de 1918, une guerre qui a produit 18.6 millions de morts, 9,7 millions de militaires et 8,9 millions de civils. Sans doute, nous devons honorer nos morts, ils sont sortis de nos rangs et méritent mémoire. Mais au fait, quelles sont les raisons réelles qui ont motivé cette boucherie ? Morts pour la France ? Morts pour quelques intérêts coloniaux inassouvis ? Morts pour la gloire d'un illustre ? Ou morts pour rien ? C'est la question. Peu de commentaires médiatiques en font mention: 571.900 hommes extraits de nos colonies ont été soumis à la grande boucherie et SVP.." sans obligation de titre de séjour". (Beaucoup plus en 39/45). Ce sont leurs descendants que nous refoulons aujourd'hui.

Ça devrait peut-être nourrir la réflexion.



financière que lui procurerait la victoire aux élections.

Les finances des partis de droite reposent beaucoup plus sur des fonds privés alors que les partis de gauche assurent leur financement essentiellement par des fonds publics.

4° Des millions de morts pour rien.

Il en est d'autres dont on connaît la cause, ceux par exemple du Yémen, massacrés avec les armes que nous vendons à leur agresseur. Pas le seul cas d'ailleurs ! Ce jour du 11 novembre 2018, les chefs d'État se seraient engagés: Garantir la paix, plus jamais la guerre, c'en serait donc fini pour la France, de vendre des armes et des rafales ? plus la peine de chercher à s'indigner, ça va aller, (sauf pour le taux de croissance).

5° CRAONNE interdit

Les élèves du lycée de Guéret ont été interdits d'évoquer CRAONNE. Ça commence comme ça la liberté d'expression et celle de connaître notre histoire. Craonne est une commune française située dans le département de l'Aisne, en région Hauts-de-France. L'ancien village de Craonne a été complètement détruit au cours de la Première Guerre mondiale lors des différentes batailles du Chemin des Dames. Le nom de Craonne est rendu célèbre par la Chanson de craonne, chanson contestataire entonnée par des soldats français durant la guerre en 1917 et, notamment, par des soldats qui se sont mutinés après l'offensive meurtrière du général Nivelle au Chemin des Dames en 1917.

Michel BROCARD.

Linky : nouvelles du front de vague

Après la réunion « Linky, t'es qui ? » du mois de mai dernier à Meillonas, organisée par trois citoyennes de la commune s'étant opposées à l'installation du fameux compteur, M. le maire tente de faire passer les organisateurs de la réunion pour des rétrogrades anti-progrès. Il paraît que ce sont les mêmes qui s'opposent à l'installation d'une antenne-relais de téléphonie mobile près de la salle des fêtes et à proximité de nombreux habitants...

À Val-Revermont, Enedis a prévu d'installer le Linky dès cette fin d'année. Au conseil municipal du 12 septembre, Enedis est venu expliquer pourquoi ils n'organisent plus de réunions publiques celles-ci étant devenues un « lieu d'expression des anti-Linky tournant à la polémique ». Les intérêts du Linky ont ainsi été exposés sans contradiction tout comme les points obscurs qui ont continué à le demeurer comme le mode de facturation et les types de régulation.

À Champagny en Vanoise[1], commune de Savoie de 600 habitants du domaine de ski de La Plagne, les élus ont rencontré des représentants d'Enedis. Après discussion, Enedis a accepté de ne pas procéder à l'installation de cette technologie contestée dès lors que les personnes concernées auraient expressément manifesté leur intention par écrit. Les élus de cette commune ont voté "Contre" le compteur LINKY et au-delà, la mairie s'est proposée de recueillir les refus du Linky de la part des citoyens pour transmission à Enedis de façon à leur éviter la démarche fastidieuse du refus individuel : voir l'extrait joint.

En Corse aussi, la vague d'opposition au Linky gagne l'île. 35 habitants de la commune de Guitera les Bains (qui n'en compte que 150 !) ont envoyé une lettre pétition à la direction d'EDF/SEI pour s'opposer au remplacement de leur compteur par le compteur Linky. Serge Sargentini, citoyen de l'association environnementale « Next-up organisation » opposée au Linky, a écrit au maire de sa commune de Tralonca. Il souligne l'importance de l'engagement des municipalités face au déploiement des compteurs Linky se basant sur le fait que les compteurs quelque soit leur technologie demeurent propriété

communale[2] : "cette démarche aurait eu plus de poids, si le Conseil municipal avait pris un Arrêté, comme plus de 750 communes l'ont fait à ce jour, dont le 11 juillet dernier la mairie de Prunelli-di-Fium'Orbu qui a, de façon explicite, décidé à l'unanimité :

1 - d'interdire le déclassement des compteurs électriques existants,

2 - d'interdire l'élimination des compteurs électriques et leur remplacement par les compteurs communicants Linky sans le consentement déclaré de la commune et une décision de désaffectation par le conseil municipal".

Enfin, le compteur Linky est-il obligatoire pour les consommateurs ? Aucune Loi, Décret ou Directive européenne ne le stipule.

Dans le cadre de la Loi de Transition énergétique, ce qui est demandé à Enedis, c'est de déployer des compteurs connectés dits "intelligents". Enedis en conclut qu'elle a ainsi le droit d'imposer le Linky aux consommateurs. Le Ministre Nicolas Hulot a confirmé par lettre le caractère non obligatoire de ce compteur, tout comme le président de la Commission Européenne, Jean-Claude Juncker[3] : ce dernier précise que la Directive européenne sur les compteurs intelligents laisse toute latitude aux états membres quand à l'application de la directive. Selon la Constitution française, le seul objet connecté qu'il est possible d'imposer à un citoyen est, suite à un jugement, un bracelet électronique.

Linky serait-il une sorte de bracelet électronique qui ne dit pas son nom ?

Bernard MERCIER

[1] Selon un ami originaire du Revermont.

[2] Article L 322-4 du Code de l'énergie : un transfert de compétence n'entraîne pas un transfert de propriété. Les compteurs électriques demeurent un bien inaliénable qui appartient à la communauté donc à tous, d'où un droit de regard sur leurs utilisations et un devoir moral de protéger ce bien.

[3] Les deux personnalités questionnées par des courriers citoyens.

Collectif ou association

S'organiser en collectif serait-ce la nouvelle façon de militer ? Il y a seulement peu de temps, quand il fallait défendre une cause, on créait une association. Les collectifs ont la cote et comptent rapidement des milliers de membres grâce aux réseaux sociaux alors que quand une association atteint 1 000 adhérents, c'est déjà un mastodonte. Dans l'actualité récente, en matière d'écologie, deux collectifs sont apparus, « Nous voulons des coquelicots » et « La marche pour le climat ». Ces initiatives portent le label « citoyennes » car les corps intermédiaires que sont les associations, les partis et les syndicats, ne sont pas à leur origine. Les coquelicots sont même fiers qu'il n'y ait pas de personnalités connues dans les 100 premiers signataires. Mais les promoteurs s'empressent de dire que parmi eux, il y a une chanteuse, un directeur d'ONG, un journaliste à Charlie Hebdo, un professeur de médecine et...même un évêque.

Chacun joue sa partition

La transition écologique, nécessite des luttes multiples et transversales. À l'inverse, le collectif lui empoigne la question de l'écologie par un angle d'attaque qu'il juge le plus propice à faire le buzz. « Nous voulons des coquelicots » veut la suppression des pesticides de synthèse. « La marche pour le climat » est sur l'urgence climatique. Tout ceci ne doit pas nous faire oublier qu'il y a d'autres moyens d'agir que les appels, les manifestations ou les pétitions. À Bourg en Bresse s'est créé un « Collectif pour une transition citoyenne » qui rassemble des associations et des individus qui agissent au quotidien pour que notre planète soit plus vivable. Se nourrir autrement, se déplacer, se loger, s'éduquer, s'informer autrement, Mais aussi, être plus solidaire, agir pour la défense des droits humains, lutter contre tous les gaspillages...

Justement, le collectif se pose la question de savoir s'il faut passer en association ! Alors, collectif ou association, à vous de choisir.

Charles Vieudrin

La phrase du mois

Tout seul on va plus vite, avec les autres, on va plus loin.

Proverbe africain